



Commune de VANDŒUVRES

Résultats du second tour de l'élection des exécutifs communaux du 13 avril 2025



Commune de Vandoeuvres

Second tour de l'élection des conseils administratifs
2025

(1 siège à pourvoir)

Second tour

Local n° 42

Résultats définitifs du 13.04.2025 à 14h54

Formule C 7

Récapitulation des suffrages nominatifs

enregistrés

Conseillère ou Conseiller administratif (1 siège à pourvoir)

1 Mme	TERRIER Isabelle	396	Elue
2 M.	PROVINI Eric	362	
	Total des suffrages valables	758	

Récapitulation des bulletins et renseignements généraux

Bulletins rentrés	780
Bulletins nuls	3
Bulletins blancs	19
Bulletins valables	758

Electeurs inscrits	969 H +	1'023 F =	1'992
Cartes de vote reçues			780
Participation			39.16 %

« Conformément aux articles 130B, alinéa 1, lettre b de la loi sur l'organisation judiciaire, du 26 septembre 2010 (LOJ; E 2 05), 17, alinéa 4, 62, alinéa 1, lettre c, 64 et 65 de la loi sur la procédure administrative, du 12 septembre 1985 (LPA; E 5 10), le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours auprès de la chambre constitutionnelle de la Cour de justice (rue de Saint-Léger 10, case postale 1956, 1211 Genève 1) dans les **6 jours** qui suivent sa publication dans la Feuille d'avis officielle. Ce délai arrive à échéance le **23 avril 2025**.

L'acte de recours doit être signé et parvenir à l'autorité ou être remis à son adresse à un bureau de poste suisse ou à une représentation diplomatique ou consulaire suisse au plus tard le dernier jour du délai avant minuit. Il doit indiquer, sous peine d'irrecevabilité, l'arrêté attaqué, les conclusions de la recourante ou du recourant ainsi que les motifs et moyens de preuve. Les pièces dont dispose la recourante ou le recourant doivent être jointes à l'envoi ».